



# DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

## Zones de sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23  
du code de l'environnement  
modifiés par les décrets 2010-1254 et 2010-1255

Direction départementale  
des Territoires

Service Énergie, Déchets  
et Prévention des Risques

Unité Prévention des Risques



Aléa sismique par communes

- Faible (147)
- Très faible (157)

